



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
001-219102233-20230315-VI-DEL-2023-015-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2023  
Date de réception préfecture : 28/03/2023

Date de convocation : 9 mars 2023

Délibération n° VI-DEL-2023-015

Date d'affichage : 9 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 25

Votants : 31

**Objet : Reprise des concessions perpétuelles dans les cimetières communaux**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars à 19 heures 00, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de Mme Marie-Claude, 1ère Adjointe au Maire.

## ETAIENT PRESENTS :

Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire
M.	Fouad	EL M'KHANTER	2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
Mme	Maïram	SY	6 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire
Mme	Claude	MASURE	Conseillère municipale
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
M.	Joël	NOLLEAU	Conseiller municipal
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal
M.	Tarik	MEZIANE	Conseiller municipal
Mme	Clotilde	DOUARD	Conseillère municipale
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par Mme Marie-Claude GIRARDEAU, Mme Sana AABIBOU représentée par M. Gilbert DALLERAC, Mme Kadiatou LY représentée par Mme Paola LEROY, Mme Sabah AÏD représentée par Mme Claude MASURE, M. Franck COENNE représenté par M. Mehdi MEJERI, Mme Virginie TARTARIN représentée par M. Gilles BAYART.

ETAIENT ABSENTS : M. Mostefa GHENAÏM, Mme Emmanuelle ROYERE, M. Joseph ZOGBA, Mme Fatos KEBELI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth DELAGE.

Le Conseil municipal,

Accusé de réception en préfecture  
091-219102233-20230315-VI-DEL-2023-015-DE  
Date de télétransmission : 20/03/2023  
Date de réception préfecture : 20/03/2023

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L.2223-4, L.2223-17, L.2223-18, R.2223-12 à R.2223-23,

**VU** la liste des concessions annexée à la présente délibération, dont l'état d'abandon a été constaté,

**VU** les convocations en date du 8 mars 2021 et du 22 septembre 2022 listant les 755 concessions à l'état d'abandon des quatre cimetières (Saint Martin - Saint Pierre - Notre Dame Nouveau et Saint Gilles),

**VU** les procès-verbaux en date du 13 avril 2021 et du 17 novembre 2022 constatant l'état d'abandon des concessions,

**VU** l'avis de la commission de stratégie financière et fonctions support en date du 8 mars 2023,

**CONSIDÉRANT** que l'affichage a été effectué du 19 avril 2021 pour une durée d'un mois et du 23 novembre 2022 également pour une durée d'un mois,

**CONSIDÉRANT** que cette situation nuit au bon ordre, à la décence du cimetière et la sécurité des citoyens,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise le Maire à procéder à la reprise, puis à la réattribution, de ces concessions.

Franck MARLIN  
Maire d'Etampes



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : .....21 MARS 2023..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.